


# Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

**Montréal** 

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**Projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin de limiter l'aménagement de stationnements en cour arrière aux secteurs commerciaux et industriels. (01-277-82)**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées:

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA18 25 0066 du 5 mars 2018, un projet de *Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin de limiter l'aménagement de stationnements en cour arrière aux secteurs commerciaux et industriels. (01-277-82)*

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique le mardi **3 avril 2018 à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée à la salle Plateau;

QUE ce projet de règlement vise à prohiber l'aménagement de toute nouvelle aire de stationnement automobile en surface dans les secteurs dont la catégorie d'usages principale est habitation (H) ou équipements collectifs et institutionnels (E), que seul l'aménagement d'une aire de stationnement intérieure ou dans la cour arrière d'un bâtiment situé dans un secteur dont la catégorie d'usages principale est commerciale (C) ou industrielle (I) sera autorisé. Les unités de stationnement existantes demeureront autorisées en vertu des dispositions sur les droits acquis

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 9 mars 2018

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx